

majoritairement des hommes et des personnes âgées de 20 à 40 ans. Sur les 1 553 cas de décès par empoisonnement, 714 (46 %) étaient imputables à une seule drogue ou substance. L'héroïne et des opiacés non spécifiés étaient à l'origine de 159 empoisonnements par une drogue unique (22,3 %), les analgésiques contenant un opiacé comptaient pour 85 décès (11,9 %) et la méthadone pour 61 (8,5 %). Le nombre de décès par empoisonnement impliquant de la cocaïne est passé de 5 en 1998 à 34 en 2005. La cocaïne était en cause dans 100 cas (6,4 % de tous les décès par empoisonnement). Sur les décès mettant en cause de la cocaïne, 29 % étaient dus à cette seule substance. Les médicaments de prescription et les médicaments sans ordonnance étaient en cause dans un grand nombre des décès par empoisonnement. Les benzodiazépines jouaient un rôle majeur dans les empoisonnements par plusieurs substances. Elles étaient en cause dans 30 % des décès par empoisonnement.

742. L'Organe prend note de la publication de l'OEDT sur les interventions de prise en charge de la toxicomanie via Internet, nouvelle approche qui vient compléter le traitement de la toxicomanie dans certains États membres de l'Union européenne. Une intervention de prise en charge de la toxicomanie via Internet se définit comme "un programme en ligne qui comporte des mesures de traitement de la toxicomanie spécialement conçues/adaptées, structurées et planifiées". Le rapport recense plusieurs interventions destinées aux consommateurs de cannabis, de cocaïne et de "drogues de club" comme l'"ecstasy". S'il est nécessaire de poursuivre les recherches sur les interventions proposées et de les évaluer, les données disponibles font ressortir des résultats prometteurs pour les futures activités de recherche et développement dans l'Union européenne. Ces interventions de prise en charge via Internet pourraient s'avérer intéressantes pour toucher certains toxicomanes qui ont besoin d'aide mais qui sont souvent difficiles à atteindre par des méthodes plus traditionnelles.

743. L'accès au traitement de substitution aux opioïdes s'est considérablement développé ces dernières années. L'OEDT estime à 600 000 le nombre de toxicomanes ayant bénéficié de ce traitement dans les États membres de l'Union européenne et en Norvège en 2007, contre 570 000 en 2005 et 500 000 en 2003. Les données disponibles sur le nombre de toxicomanes bénéficiant d'un traitement de substitution indiquent

une augmentation dans tous les pays européens, à l'exception de l'Espagne (où la baisse amorcée dès 2002 s'est poursuivie), de la France, de la Hongrie, du Luxembourg et des Pays-Bas (pays dans lesquels la situation est demeurée relativement stable). Les pays dans lesquels le nombre de traitements proposés a connu la plus rapide augmentation sont la Bulgarie (où presque 3 000 places étaient proposées en 2007 contre seulement 380 en 2003) et l'Estonie (où le nombre de toxicomanes suivant un traitement de substitution est passé de 60 à plus de 1 000 en l'espace de cinq ans). Le nombre de toxicomanes bénéficiant d'un traitement de substitution a plus que doublé entre 2003 et 2007 en Finlande, en Lettonie, en Norvège et en République tchèque. Une augmentation de plus de 40 % a été signalée en Grèce, en Pologne, au Portugal, en Roumanie et en Suède.

E. Océanie

1. Principaux faits nouveaux

744. Ces dernières années, la demande de MDMA ("ecstasy") a progressé en Australie. Selon l'Organisation mondiale des douanes, environ 36 % de la quantité totale d'"ecstasy" saisie dans le monde en 2008 étaient destinés à ce pays, où la demande de cette drogue est entretenue par un usage répandu et des prix stables. Si le Canada est resté une importante source d'"ecstasy" destinée à l'Australie, Maurice a également été à l'origine d'un envoi d'"ecstasy" vers ce pays, ce qui indique que les trafiquants trouvent de nouveaux itinéraires pour y introduire clandestinement cette substance.

745. Ces dernières années, l'introduction clandestine en Nouvelle-Zélande de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine a nettement augmenté, ce qui indique une fabrication illicite persistante de stimulants de type amphétamine dans le pays. Le nombre de comprimés de pseudoéphédrine saisis en 2008 a été presque 13 fois supérieur à celui de 2002. La plupart des envois de préparations contenant de la pseudoéphédrine semblent être le fait de groupes criminels organisés asiatiques basés en Nouvelle-Zélande, qui font appel à des Asiatiques étudiant dans le pays et à d'autres visiteurs de passage pour "recevoir" ces envois. La Chine est devenue une source majeure des comprimés de pseudoéphédrine saisis à la frontière néo-zélandaise. On a également appris que

des comprimés de pseudoéphédrine étaient introduits en contrebande en Nouvelle-Zélande à partir de plusieurs pays d'Océanie, notamment les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Tonga.

746. Le taux de prévalence annuelle de l'abus d'amphétamine et de méthamphétamine en Nouvelle-Zélande est l'un des plus élevés du monde; il a cependant progressivement diminué, passant d'un record de 5 % en 2001 à 3,4 % en 2006. Selon une enquête récente, le taux de prévalence annuelle chez les personnes de 15 à 45 ans accusé une nouvelle baisse, pour s'établir à 1,4 % en 2009.

747. En Océanie, un certain nombre d'initiatives régionales, notamment des réunions et des cours de formation, portant sur le contrôle des drogues ont porté leurs fruits et les pays de la région continuent d'y participer activement. Malgré cela, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, tous les pays de la région n'ont communiqué à l'Organe que des données limitées sur les saisies. À la lumière des informations disponibles, l'Organe est préoccupé par le fait que des pays de la région autres que l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont la cible du trafic et de la fabrication illicite de drogues. L'Organe a également constaté que des organisations criminelles étaient impliquées dans le trafic de drogues dans ces pays. La faible proportion des pays d'Océanie ayant adhéré aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues et la proximité géographique de la région avec les pays d'Asie du Sud-Est qui fabriquent illicitement des drogues rendent l'Océanie plus vulnérable au trafic de drogues. L'Organe exhorte les gouvernements des États de la région qui ne sont pas encore parties aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues à ratifier ces instruments et les engage à fournir des données complètes sur les drogues.

2. Coopération régionale

748. Un certain nombre de conférences régionales ont continué de rassembler les pays d'Océanie pour qu'ils agissent ensemble dans le cadre de la lutte antidrogue. La réunion annuelle du Comité régional de sécurité du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenue aux Fidji en juin 2009, a débattu de la nécessité de renforcer la coopération régionale pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, y compris le trafic de drogues, en Océanie. Les participants ont également souligné l'importance des programmes de formation

offerts par l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour étoffer les capacités en matière de détection, collecter des renseignements et développer d'autres compétences clés, notamment pour l'examen des documents. En juillet 2009, la quatrième réunion du Pacific Drug and Alcohol Research Network s'est tenue à Vanuatu. Les représentants de 11 pays d'Océanie, de l'OMS, de l'UNODC et d'instituts de recherche y ont échangé des informations sur les dernières tendances en matière d'abus de drogues et d'alcool aux niveaux régional et national. Ils sont convenus que des données plus complètes devraient être collectées dans l'ensemble de la région et que davantage de fonds devaient être dégagés pour la recherche sur l'abus de drogues et le traitement des toxicomanes.

749. Le trafic de précurseurs chimiques en Océanie suscite désormais des préoccupations particulières. En septembre 2008, le Forum du Pacifique Sud pour le contrôle des précurseurs a organisé un atelier à Samoa pour envisager l'application dans la région de nouvelles mesures législatives et réglementaires visant à prévenir le détournement de précurseurs destinés à la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine, en particulier l'élaboration de lois types sur les drogues. Les participants ont également dit qu'il était important que la région se conforme aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. Le douzième Congrès australien sur le détournement de produits chimiques a été accueilli par la Nouvelle-Zélande en novembre 2008. Lors de ce Congrès, auquel ont assisté des représentants des gouvernements d'États d'Asie et du Pacifique, la situation relative au détournement de substances en Nouvelle-Zélande a été examinée et des recommandations ont été faites sur les moyens de limiter les détournements de précurseurs de stimulants de type amphétamine des circuits de distribution nationaux.

750. Les services de détection et de répression australiens et néo-zélandais ont continué de soutenir les initiatives de renforcement des capacités en Océanie. Les autorités douanières des deux pays ont organisé des programmes de formation destinés aux services de détection et de répression en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les Îles Salomon. La Police néo-zélandaise a continué d'étendre son réseau de liaison avec les services de police étrangers, qui permet d'affecter des policiers néo-zélandais dans ce que l'on

pense être des zones de transit majeures pour les drogues illicites et les précurseurs chimiques destinés à la Nouvelle-Zélande, notamment le Pacifique Sud et Ouest. Ce réseau a aidé à réduire l'introduction clandestine de drogues en Nouvelle-Zélande et à améliorer l'échange de renseignements entre les services de détection et de répression d'Océanie. L'Organe engage les Gouvernements australien et néo-zélandais à continuer de renforcer la coopération régionale en échangeant des connaissances spécialisées et en apportant leur assistance en matière de lutte antidrogue dans la région.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

751. L'Organe se félicite des efforts déployés par le Gouvernement australien pour contrôler les précurseurs des stimulants de type amphétamine. En 2008, la Commission australienne de lutte contre la criminalité a créé la base de données nationale sur les laboratoires clandestins qui sert à centraliser les informations relatives aux laboratoires clandestins fournies par les services de détection et de répression et les services de criminalistique australiens. Cette base de données devrait renforcer la capacité de collecte de renseignements des services de détection et de répression australiens. Au titre des priorités définies dans sa stratégie nationale relative aux stimulants de type amphétamine pour la période 2008-2011, l'Australie a élaboré un outil d'information sur les précurseurs chimiques qui sera mis à la disposition des agents des services de détection et de répression, de criminalistique et de santé pour leur permettre d'identifier plus facilement les précurseurs chimiques. En août 2007, l'ordre des pharmaciens australien a présenté "Project Stop", un outil en ligne qui joue un rôle important dans la prévention du détournement de la pseudoéphédrine destinée à la fabrication illicite de méthamphétamine en permettant aux pharmacies de surveiller en temps réel les ventes de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine. À ce jour, environ 63 % des pharmacies australiennes se sont inscrites pour pouvoir utiliser cet outil.

752. En avril 2009, le Gouvernement australien a lancé une campagne nationale de lutte contre les drogues illicites, intitulée "Illicit Drug Use – Targeting Young Methamphetamine Users" (L'usage de drogues illicites – Cibler les jeunes consommateurs de méthamphétamine), dont l'objectif global est de

contribuer à réduire l'abus de méthamphétamines, d'"ecstasy" et de cannabis chez les jeunes Australiens âgés de 15 à 25 ans en leur faisant prendre conscience des dommages causés par les drogues illicites et en orientant les jeunes toxicomanes vers les services d'aide, de conseil et de traitement adaptés. Le Service australien des douanes et de la protection des frontières a élaboré une stratégie sur les drogues et les précurseurs pour la période 2008-2010 en vue de renforcer ses capacités de détection, d'enquête et de poursuites pour lutter contre la contrebande de drogues et l'importation illégale de précurseurs chimiques en Australie.

753. Compte tenu du taux élevé de prévalence de l'abus de *N*-benzylpipérazine (BZP) en Nouvelle-Zélande, le Gouvernement de ce pays a renforcé en 2008 le contrôle de cette substance et des substances apparentées qui constituent les principes actifs de la plupart des "party pills", drogues produisant des effets similaires à ceux de la MDMA ("ecstasy"). Les nouvelles mesures de contrôle interdisent la possession, l'usage, la vente, l'offre, l'importation, l'exportation et la fabrication de BZP.

754. En février 2009, la Police néo-zélandaise a lancé sa stratégie relative aux drogues illicites pour 2010, dont l'objectif est de réduire l'offre et la demande de drogues illicites, en particulier de cannabis et de méthamphétamine, qui sont les drogues les plus consommées en Nouvelle-Zélande. La stratégie prévoit également de resserrer le contrôle des précurseurs, de renforcer les capacités du Centre national de renseignement pour qu'il puisse fournir une assistance plus efficace dans les enquêtes liées aux drogues, et de mettre en œuvre, d'ici à 2010, la stratégie du Gouvernement contre la criminalité organisée, qui vise le lien entre la fabrication illicite de drogues et la criminalité organisée. Pour réduire l'offre de cannabis, la Police néo-zélandaise a mené une opération nationale de lutte contre la culture illicite, la distribution et l'abus de cannabis et contre les infractions connexes. Au cours de la période 2008-2009, cette opération s'est traduite par l'éradication de 141 000 plants de cannabis au total, le chiffre le plus élevé en 10 ans, et l'arrestation de 1 100 délinquants. La Police néo-zélandaise a également mis en place des équipes d'intervention spéciales chargées de détecter et de démanteler les laboratoires de méthamphétamine en vue de réduire l'offre de cette drogue. À cela s'ajoute l'entrée en vigueur de la loi relative au recouvrement

du produit du crime de 2009 (Criminal Proceeds (Recovery) Act), qui devrait renforcer la capacité de la police à recouvrer le produit tiré de la culture, de la fabrication et du trafic illicites de drogues.

755. En octobre 2009, le Gouvernement néo-zélandais a annoncé un plan d'action national pour lutter contre les problèmes liés à la méthamphétamine dans le pays. Ce plan d'action vise à réduire la consommation de méthamphétamine en limitant l'accès public à la pseudoéphédrine (précurseur utilisé dans la fabrication illicite de méthamphétamine), en renforçant les capacités des services de détection et de répression et en améliorant les services de traitement des consommateurs de méthamphétamine.

756. L'Organe se félicite des initiatives prises par les Gouvernements fidjien et samoan en vue de lutter contre les problèmes grandissants de la fabrication illicite et du trafic de drogues. Samoa envisage d'apporter des amendements à sa loi sur les stupéfiants afin de renforcer le contrôle des précurseurs et d'alourdir les sanctions pour les infractions liées aux drogues. Compte tenu du problème croissant de la culture illicite de plantes de cannabis aux Fidji, la Police fidjienne a élaboré un système de police de proximité grâce auquel la population peut unir ses forces à celles de la police pour éradiquer les plants de cannabis. Cette initiative a pris beaucoup d'ampleur et sera à terme adoptée au niveau national. En 2009, la brigade antidrogue de la Police fidjienne a élaboré un programme de sensibilisation aux risques associés à l'abus de drogues qui s'appuie sur des exposés dans les prisons, les écoles et les villages de l'ensemble du pays.

4. Culture, production, fabrication et trafic

Stupéfiants

757. La culture illicite de cannabis continue d'être signalée en Océanie. Les plantes de cannabis sont cultivées illicitement non seulement en Australie et en Nouvelle-Zélande, mais également aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa et aux Tonga. Il semble ces dernières années que des groupes criminels organisés aient été impliqués dans la fabrication illicite et le trafic de cannabis dans ces pays. On s'inquiète de ce que la progression de l'industrie du cannabis favorise l'investissement des profits générés par cette industrie dans la fabrication illicite d'autres drogues, en particulier de méthamphétamine. Compte tenu de

l'absence de systèmes de surveillance systématique dans ces pays, l'Organe exhorte les gouvernements concernés à prendre des mesures pour prévenir la production illicite et le trafic de cannabis.

758. Le cannabis reste la drogue la plus fréquemment saisie en Océanie. L'essentiel des quantités saisies avait été produit dans le pays et seule une très faible proportion avait été introduite clandestinement depuis d'autres régions. Pendant la période 2007-2008, l'Australie a saisi au total 5 400 kg de cannabis dans le pays, dont 54 kg aux frontières. Le cannabis saisi aux frontières provenait principalement des États-Unis d'Amérique, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Pays-Bas et de Thaïlande. En Nouvelle-Zélande, 98 % des consommateurs de cannabis suivis dans le cadre d'une étude annuelle réalisée en 2008 ont dit qu'il était "très facile" ou "facile" de se procurer du cannabis. Cette même année, le pays a signalé la saisie de 700 kg d'herbe de cannabis et de 156 000 plants de cannabis. En 2009, les Fidji ont également signalé d'importantes saisies de plants de cannabis, dont 15 000 ont été éradiqués par la Police fidjienne au cours de l'opération "Yadra Viti Rua".

759. Si les saisies de cocaïne en Océanie ne représentent qu'une très faible proportion des saisies mondiales de cette drogue (0,1 % en 2007, selon l'UNODC), les quantités dont la saisie est signalée dans la région ont augmenté ces dernières années. L'Australie a représenté 99 % des saisies réalisées à l'échelle régionale en 2007 et déclaré la saisie de 842 kg de cocaïne en 2008. Quatre-vingt pour cent de la cocaïne saisie aux frontières avaient été dissimulés dans des envois de fret maritime. L'introduction clandestine de cette substance depuis le Canada continue de poser un grave problème en Australie. La cocaïne est par ailleurs de plus en plus passée en contrebande en Australie via la Chine (y compris Hong Kong). On pense que des groupes criminels d'Afrique de l'Ouest ont été impliqués dans un certain nombre de cas de contrebande de cocaïne détectés à la frontière australienne. Le Mexique est également devenu une source de la cocaïne introduite clandestinement en Australie. Début 2009, les services de détection et de répression australiens ont détecté un groupe criminel organisé qui tentait d'introduire clandestinement en Australie 144 kg de cocaïne en provenance du Mexique. En 2008, les saisies de cocaïne en Nouvelle-Zélande se sont maintenues à un niveau peu élevé, tandis que le Samoa a signalé une tentative

d'introduction clandestine de cocaïne dans le pays par voie postale. L'Organe n'a reçu que très peu d'informations sur le trafic et les saisies de cocaïne dans les autres pays de la région.

760. L'Asie du Sud-Ouest et l'Asie du Sud-Est restent des sources majeures de l'héroïne introduite clandestinement en Australie. Des groupes criminels australiens entretenant des liens de longue date avec des trafiquants d'héroïne d'Asie du Sud-Est continuent de participer activement à la contrebande de cette drogue. De l'héroïne passée en contrebande de Malaisie et du Viet Nam a été découverte en Australie. En mai 2009, l'Australie a signalé la saisie de 2 kg d'héroïne à l'aéroport de Sydney sur un passager en provenance de Malaisie et de 1,4 kg de la même drogue sur un passager en provenance du Viet Nam. L'héroïne est introduite clandestinement en Australie essentiellement par voie postale et fret aérien, et par des personnes voyageant par avion. La Nouvelle-Zélande n'a signalé la saisie que d'une très faible quantité d'héroïne (34,5 g) en 2008. Très peu d'informations sur le trafic et les saisies d'héroïne dans les pays d'Océanie autres que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été transmises.

Substances psychotropes

761. La lutte contre la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine reste une priorité pour les services de détection et de répression en Océanie. La fabrication clandestine nationale demeure la principale source de ces substances en Australie, où 271 laboratoires impliqués dans ce type de fabrication (notamment des laboratoires de MDMA ("ecstasy")) ont été démantelés pendant la période 2007-2008, chiffre qui reflète bien la tendance stable observée depuis 2004. Si, en Australie, la plupart des laboratoires clandestins qui fabriquent des stimulants de type amphétamine sont en général de taille importante, on a également découvert ce qu'on appelle des "box labs", laboratoires de petite taille très mobiles que l'on peut facilement démonter pour les entreposer ou les transporter.

762. L'essentiel de la méthamphétamine saisie en Nouvelle-Zélande avait été illicitement fabriquée dans le pays. En 2008, 133 laboratoires clandestins de méthamphétamine au total ont été démantelés, soit une diminution importante par rapport au nombre de laboratoires démantelés en 2007 et 2006 (190 et 211

respectivement). Si le durcissement des mesures de contrôle législatif et l'introduction de la stratégie de lutte contre la criminalité organisée ont pu jouer un rôle majeur dans la réduction de la fabrication illicite de méthamphétamine en Nouvelle-Zélande, la diminution du nombre de laboratoires démantelés et le fait que la quantité de précurseurs saisis aux frontières reste importante laissent entendre que les fabricants de drogues illicites pourraient employer de nouvelles méthodes.

763. Si les stimulants de type amphétamine sont fournis principalement par des fabricants clandestins du pays, les faits montrent qu'ils sont de plus en plus souvent introduits clandestinement en Océanie. En Australie, la quantité de stimulants de type amphétamine saisis aux frontières a presque décuplé, passant de 27 kg pendant la période 2006-2007 examinée par le Service australien des douanes et de la protection des frontières à 263 kg pendant la période 2007-2008 examinée par le même service. Ces stimulants proviennent essentiellement d'Amérique du Nord et d'Asie du Sud-Est. En novembre 2008, les services de détection et de répression australiens d'Adélaïde ont saisi 80 kg de méthamphétamine dissimulés dans un envoi en provenance de la Chine. Cette saisie est l'une des plus importantes saisies de méthamphétamine signalées à Adélaïde à ce jour. La Nouvelle-Zélande a fait état de la saisie de 96 kg de méthamphétamine en décembre 2008, l'une des plus importantes saisies de cette substance dans le pays jusqu'à présent.

764. Des éléments d'information montrent que d'autres pays d'Océanie sont aussi la cible des trafiquants de stimulants de type amphétamine. L'Organe note qu'en Polynésie française, en 2008, un réseau de trafiquants de méthamphétamine a été découvert et que 19 personnes ont été condamnées pour des infractions liées aux drogues. On pense qu'avant d'être démantelé, ce réseau avait opéré sur ce territoire pendant au moins quelques années.

Précurseurs

765. Le nombre de saisies de précurseurs déclarées en Océanie augmente. Pendant la période 2007-2008, l'Australie a signalé la saisie de 1 169 kg de précurseurs au total à la frontière, une hausse considérable comparée aux 295 kg saisis pendant la période 2006-2007. Selon les douanes néo-zélandaises,

le nombre de saisies de précurseurs a été multiplié par 12 au cours des six dernières années.

766. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont continué de signaler un trafic d'éphédrine et de pseudoéphédrine sous forme de matières premières, le plus souvent dissimulées dans du fret aérien ou maritime, ou dans des colis postaux internationaux. L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est restent les principales sources des envois saisis. En 2008, les services de détection et de répression australiens ont saisi 1 100 kg d'éphédrine, dont une grande partie provenait de Chine (y compris de Hong Kong), d'Inde, de Malaisie, de la République de Corée ou du Viet Nam. Le Japon a également été identifié comme source d'un envoi d'éphédrine saisi, qui était destiné à l'Australie. En juin 2009, les douanes australiennes ont signalé une importante saisie de précurseurs chimiques (1,8 tonne dont 200 kg de pseudoéphédrine) dissimulés dans un envoi en provenance de Chine. En 2008, la Nouvelle-Zélande a déclaré la saisie de 14,5 kg d'éphédrine en provenance d'Inde et de 154 kg de pseudoéphédrine dissimulés dans de l'enduit de ciment en provenance de Chine. Dans ce dernier cas, deux hommes ont été condamnés à l'emprisonnement à perpétuité.

767. Si la fabrication illicite de MDMA ("ecstasy") a continué d'être signalée en Australie, le nombre de saisies de précurseurs de MDMA déclarées a baissé. En 2008, l'Australie a dit avoir saisi 1 litre d'isosafrole contre un total de 255 litres de cette substance et 1 900 litres de 3,4-MDP-2-P en 2007. Aucune saisie de ces substances n'a été signalée dans d'autres pays d'Océanie, notamment aux Fidji et en Nouvelle-Zélande.

Substances non placées sous contrôle international

768. On a signalé une hausse de la quantité de GBL saisie en Océanie. En 2008, le Service australien des douanes et de la protection des frontières a détecté 18 envois de GBL, dont le poids total s'élevait à 2 263 kg (équivalent à 2 534 litres). Les envois provenaient principalement d'Allemagne, de Chine, du Japon, de Pologne et du Royaume-Uni. L'Australie a continué de déclarer des saisies de GHB en 2009, tandis que la Nouvelle-Zélande a signalé la saisie d'une quantité totale de 837 litres de GBL et de GHB en 2008, soit une nette hausse par rapport aux 5 litres saisis en 2007.

769. Si la prévalence annuelle de l'abus de kétamine est restée faible en Australie (0,3 % en 2004 et 0,2 % en 2007), des saisies de cette substance ont continué d'être signalées. En 2008, 26 envois de kétamine totalisant 3,8 kg ont été saisis en Australie après avoir été découverts dans des colis postaux ou sur des personnes voyageant par avion. La majorité de ces envois provenaient de Chine (y compris de Hong Kong), d'Inde, de Nouvelle-Zélande, du Pérou ou de Thaïlande.

770. Les faits montrent que les trafiquants s'orientent vers les extraits naturels de plantes afin de se soustraire aux contrôles renforcés appliqués à l'éphédrine. En septembre 2008, les services de détection et de répression australiens ont saisi un envoi en provenance d'Inde composé de cinq caisses d'extrait de la plante *Sida cordifolia* sous forme de poudre; environ 6 kg d'éphédrine auraient pu être obtenus à partir de cet envoi.

771. Ces dernières années, la Nouvelle-Zélande a signalé un nombre croissant de saisies d'iode et d'acide hypophosphoreux. On pense que les substances saisies étaient destinées à la fabrication illicite de méthamphétamine. En 2008, la Nouvelle-Zélande a déclaré 63 saisies d'iode solide totalisant 52 kg, soit une hausse importante de 58 % par rapport aux 33 kg saisis en 2007. En outre, 45 litres d'acide hypophosphoreux ont été saisis dans le pays en 2008, soit presque le triple de la quantité saisie en 2007.

5. Abus et traitement

772. En Australie, selon les résultats de l'enquête auprès des ménages réalisée en 2007 dans le cadre de la stratégie nationale contre les drogues, 38,1 % des personnes âgées de 14 ans et plus avaient consommé une drogue illicite à un moment de leur vie, et 13,4 % en avaient consommé au cours des 12 mois précédents, soit une nette diminution par rapport à 2004 (15,3 %). Les adolescentes étaient plus nombreuses que les adolescents (tous âgés de 14 à 19 ans) à avoir consommé une drogue illicite (26,5 % contre 21,1 %). En revanche, dans toutes les autres tranches d'âge, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à avoir consommé une drogue illicite (41,4 % contre 34,8 %). L'âge moyen auquel les répondants avaient consommé pour la première fois une drogue illicite était d'environ 19 ans.

773. Le taux de prévalence de l'abus de drogues par injection est resté faible en Australie (taux de prévalence annuel de 0,5 % en 2007), ce qui corrobore la tendance des dernières années (0,6 % en 2001 et 0,45 % en 2004). La méthamphétamine et l'amphétamine sont les drogues le plus souvent injectées, suivies par l'héroïne. Environ 30 % des usagers de drogues par injection le font quotidiennement et quelque 59 % se procurent les aiguilles et les seringues dans des pharmacies; 62,5 % n'avaient jamais partagé une aiguille ou un autre matériel d'injection avec une autre personne.

774. Si le cannabis reste la drogue la plus fréquemment consommée en Nouvelle-Zélande, le taux de prévalence de l'abus de cette substance dans le pays a baissé ces dernières années. Le taux de prévalence annuel de l'abus de cannabis chez les personnes âgées de 15 à 45 ans est tombé de 20,4 % en 2003 à 17,9 % en 2006. En dépit de la faible demande de cocaïne en Nouvelle-Zélande, l'abus de cette substance dans le pays a augmenté ces dernières années. En 2006, 1,1 % de la population âgée de 15 à 45 ans avait consommé de la cocaïne au cours des 12 mois précédents, une hausse importante par rapport à 2003 (0,5 %). Le taux de prévalence annuel de l'abus de MDMA ("ecstasy") en Nouvelle-Zélande a augmenté ces dernières années, passant de 2,9 % en 2003 à 3,9 % en 2006.

775. Selon une étude récente menée en Nouvelle-Zélande, 70 % des personnes faisant fréquemment abus de drogues étaient des hommes, 63 % des personnes faisant fréquemment abus de MDMA ("ecstasy") étaient des étudiants ou des lycéens et 81 % des personnes faisant fréquemment abus de drogues par injection étaient des chômeurs ou des bénéficiaires de prestations maladie. La drogue la plus souvent injectée était l'héroïne. En 2007, 89 % des personnes faisant fréquemment abus de drogues s'étaient procuré des aiguilles par le biais d'un programme d'échange d'aiguilles; 91 % n'avaient pas partagé d'aiguille avec une autre personne au cours des six mois précédents.

776. Dans la plupart des pays d'Océanie autres que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, aucune étude publiée sur l'abus de drogues n'est disponible. Toutefois, selon les informations transmises à l'Organe, le cannabis est la drogue la plus consommée dans ces pays, principalement en raison de sa disponibilité et de son faible coût. Le cannabis est généralement consommé en association avec de

l'alcool. Le nombre de consommateurs de cannabis de sexe masculin est beaucoup plus élevé que le nombre de consommatrices. La majorité des consommateurs de cannabis sont des jeunes, âgés de 15 à 20 ans. L'Organe exhorte les États de la région à élaborer des mécanismes pour surveiller la situation relative à l'abus de drogues.

777. En 2007 et en 2008, on a recensé au total 658 services proposant des traitements pour l'abus d'alcool et de drogues en Australie; 50 % d'entre eux étaient des prestataires non gouvernementaux. Les demandes de traitement concernaient essentiellement l'abus de cannabis, de stimulants de type amphétamine et d'héroïne. La fourniture d'informations et de conseils était le type de traitement le plus courant pendant la période 2007-2008, suivi de la prise en charge du sevrage (désintoxication), de l'évaluation, de l'éducation et de la réadaptation.

778. En Australie, la dépendance aux opioïdes se traite par pharmacothérapie depuis un certain nombre de décennies. Selon une étude menée par le Gouvernement australien, au 30 juin 2008, 41 347 personnes au total étaient traitées par pharmacothérapie, soit 2 500 de plus qu'en 2007. Sur ce total, les deux tiers environ étaient des hommes. Les personnes âgées de 30 à 39 ans représentaient la plus grande partie des personnes traitées (38 %); celles âgées de 20 à 29 ans représentaient 25 % et celles âgées de 40 à 49 ans 25 % également. Soixante-dix pour cent des bénéficiaires étaient traités à la méthadone, les autres recevaient de la buprénorphine ou de la buprénorphine associée à de la naloxone, préparation à laquelle on a davantage recours en Australie qu'à la seule buprénorphine pour le traitement de la dépendance aux opioïdes. Environ 65 % des personnes interrogées avaient été traitées dans le privé. En 2008, quelque 1 400 médecins étaient habilités à prescrire une drogue à des fins médicales en Australie, soit un peu plus qu'en 2007.

779. Pendant la période 2007-2008, selon les estimations, 23 500 toxicomanes, dont 35 % de femmes, étaient traités dans une structure publique en Nouvelle-Zélande. Le service le plus demandé par les personnes abusant fréquemment de drogues par injection était le programme d'échange d'aiguilles, alors que les personnes faisant fréquemment abus de méthamphétamine et de MDMA ("ecstasy") avaient davantage tendance à demander l'aide d'un travailleur

social ou d'un conseiller. Le type d'assistance le plus demandé par les lycéens ayant des problèmes de drogue en Nouvelle-Zélande était la consultation avec des amis; venaient ensuite les discussions avec les parents, les conseillers scolaires, les médecins de famille et les services de traitement de la toxicomanie.

780. Le Gouvernement néo-zélandais a créé des unités de traitement de la toxicomanie dans les prisons dans le cadre d'un programme de réduction de l'abus de drogues en milieu carcéral. Ces unités proposent un programme intensif de six mois qui comporte une thérapie comportementale et la fourniture d'informations sur les dangers de la dépendance aux drogues. À ce jour, la création des unités de traitement de la toxicomanie a donné des résultats satisfaisants. Il est prévu que ces unités soient en mesure de dispenser un traitement pour l'abus d'alcool et de drogues à 1 000 prisonniers à l'horizon 2011.

781. Les pays d'Océanie autres que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont communiqué à l'Organe peu d'informations sur le traitement de la toxicomanie. On note toutefois que dans certains pays, comme les Fidji, les Îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le traitement de l'abus de drogues est principalement assuré par les hôpitaux généraux ou psychiatriques. De façon générale, ce traitement est dispensé sur une base volontaire et les problèmes d'abus de drogues sont traités dans le cadre de services de consultation. L'Organe engage les pays de la région autres que l'Australie et la Nouvelle-Zélande à élaborer des programmes complets et efficaces pour le traitement de l'abus de drogues et les stratégies de réduction de la demande.